

# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2026 20:00

**En exercice** : 15

**Présents** : 14

**Excusés** : 0

**Absents** : 1

**Date de la convocation** :

16/04/2026

**Président de séance** :

Philippe BUSSERON

**Secrétaire de séance** :

Marc PROVOST

**Rapporteur** : Philippe

BUSSERON

**N° interne de l'acte** :

923042026

**N° de feuillet** :

jeudi 23 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal .

**Membres présents :**

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

**Membres Absents :**

Joffrey MASSON

---

## Délibération 9 - Rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité aux collectivités de demander une dérogation à l'inspection académique afin de continuer d'appliquer dès la rentrée 2026 les rythmes scolaires à 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30).

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité, de demander une dérogation et charge Monsieur le Maire des démarches à effectuer afin de continuer d'appliquer en septembre 2026 le rythme de 4 jours.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

---

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 003-210300182-20260423-923042026-DE



Le Secrétaire de séance,  
Marc PROVOST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre.  
Le Maire

Certifié exécutoire : 26/06/2026  
Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2026  
Publié le : 26/06/2026